Dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur et la recherche

Modifié le 23/12/24

La Métropole Rouen Normandie s'engage à créer un environnement favorable à la recherche et à la formation en structurant ses campus, en soutenant la présence d'équipements scientifiques et en accompagnant les stratégies de différenciation et d'excellence des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur.

Objectifs de l'Appel à Projets

L'appel à projets vise à soutenir diverses initiatives, notamment :

- Le développement d'innovations pédagogiques, de formations dans des champs métropolitains prioritaires, et la promotion de la culture entrepreneuriale étudiante.
- Le renforcement du lien entre le monde académique et le monde économique.
- Le déploiement de programmes de recherche et la réalisation de thèses.
- La création ou l'amélioration de plateformes technologiques, ainsi que leur ouverture aux acteurs économiques.
- La structuration et la dynamisation des campus, la promotion et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) métropolitain, et l'offre de services innovants pour les acteurs de l'ESR.
- L'organisation de colloques visant à diffuser le savoir universitaire et scientifique.

Calendrier de l’appel à projets 2025

Dispositifs Enseignement Supérieur, Recherche, Plateforme, Campus et vie étudiante

- Ouverture de l’appel à projets : 01 janvier 2025
- Dépôt des dossiers : du 01 janvier 2025 au 28 février 2025 à 23h
- Décision des instances délibérantes métropolitaines : 30 juin 2025

Dispositif Allocation doctorale

- Ouverture de l’appel à projets : 01 janvier 2025
- Dépôt des dossiers : du 01 janvier 2025 au 28 mars 2025 à 23h
- Décision des instances délibérantes métropolitaines : 30 juin 2025

Dispositif Manifestation et colloque

- Ouverture de l’appel à projets : 01 janvier 2025
- Dépôt des dossiers : tout au long de l’année, a minima 3 mois avant l’évènement
- Décision des instances délibérantes métropolitaines : au fil de l’eau

Documentation

- Consulter l’appel à projets ESR 2025 pour les différents volets - AAP ESR 2025 : Télécharger le document
- Pour les volets Enseignement Supérieur, Recherche, Allocation doctorale, Campus et vie étudiante : Règlement d’aide
- Pour le volet Plateforme technologique : Règlement d’aide
- Pour le volet Manifestation et colloque : Règlement d’aide
  NB : les dispositifs manifestations étudiantes et projets étudiants sont inactifs en 2025.

Déposer une demande de soutien dans le cadre de l’appel à projets

-- Choisissez une demande --

Table des matières